





## NEFR9CE - Profil enseignement

### STRUCTURE DU PROGRAMME

---

La formation à temps plein est d'au moins 2 ans et comprend une formation théorique et un stage à temps plein d'au moins deux années dans un ou plusieurs services de stage agréés, dont une année au moins est accomplie après l'obtention du Master complémentaire en médecine interne, une année pouvant être accomplie pendant ce Master complémentaire. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la compétence. Ces stages comprennent des activités de garde.

## NEFR9CE Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

- Obligatoire
  - ✘ Au choix
  - △
-

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## NEFR9CE - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Avoir obtenu le Master Complémentaire en médecine interne (ou le DES en médecine interne)

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Evaluation clinique semestrielle au cours d'un entretien.

Evaluation du mémoire.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le certificat universitaire de compétence en néphrologie. Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation menant à l'agrément.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Contact

Secrétariat du service clinique de néphrologie

Carine Relvas

Tél. 02 764.10.54

Secrétariat facultaire MSCM

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Armand Lawson

Tél. 02 764.50.32

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM)

Responsable académique du programme: Michel Jadoul (<https://uclouvain.be/repertoires/michel.jadoul>)

Jury

- Président du jury: Michel Jadoul (<https://uclouvain.be/repertoires/michel.jadoul>)
- Secrétaire du Jury: Eric Goffin (<https://uclouvain.be/repertoires/eric.goffin>)